

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

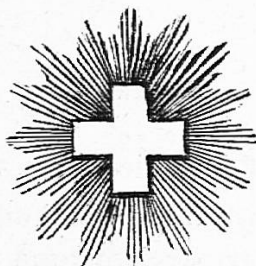
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LII^{me} ANNÉE

N^o 38



LAUSANNE

23 Septembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Une méthode d'enseignement de la géographie.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Leçon de choses.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Géographie.* — *Variété.*

UNE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

(*Les régions naturelles.*)

Il existe deux méthodes principales d'enseignement de la géographie. L'on peut passer en revue les pays ou les régions naturelles en suivant un certain ordre, ou bien commencer par l'étude de lieux familiers aux élèves, ce que l'on appelle la géographie locale. La première convient plutôt aux classes supérieures, la seconde est plus à la portée des enfants qui débutent dans l'étude de la géographie. On apprend aux élèves à comprendre les phénomènes géographiques de leur voisinage immédiat ; en s'appuyant sur ce qu'il est possible d'observer pour ainsi dire tous les jours on peut d'autant mieux faire comprendre les phénomènes étrangers aux élèves. L'enseignement d'après cette méthode est fort bien organisé en Suisse. On peut obtenir de bons résultats, grâce à la diversité du pays qui présente sur des espaces restreints de sensibles modifications géographiques.

Cependant, la seconde méthode : l'étude successive des pays, est basée sur un principe qui ne correspond pas aux exigences de la science actuelle ni à l'éducation du sentiment patriotique.

On sait que la géographie a été longtemps considérée comme une branche accessoire de l'histoire (*ancilla historiae*). Ainsi comprise, la géographie n'était que « la description » de la Terre ; elle

fournissait, entre autres, des indications sur les fleuves, les montagnes, les localités, les frontières politiques et administratives des divers pays. C'est pour cette raison que les chaires de géographie des universités ont été placées le plus souvent dans la Faculté des Lettres.

Cependant, les progrès que la géographie a réalisés dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont émancipé cette science et lui ont donné une place beaucoup plus importante que jadis, tant et si bien que l'ancienne géographie n'est plus qu'une fraction de la géographie actuelle. Les nécessités de l'histoire et de la vie pratique n'empruntent à la géographie moderne que la toponymie et certaines notions de géographie humaine, groupées en une synthèse que l'on peut appeler la géographie politique, tandis que l'essence de la géographie est de former une science indépendante.

L'enseignement de l'école a pour but non seulement de donner aux futurs citoyens des notions nécessaires dans la vie pratique, mais encore de leur fournir entre autres une culture scientifique. Pour obtenir de bons résultats, il est de toute nécessité que l'enseignement de la géographie soit conforme aux principes de la science. Or, la géographie scientifique ne s'inquiète guère des Etats. La géographie générale n'a pas besoin de cette notion, car elle étudie les phénomènes qui se passent à la surface du Globe suivant un ordre théorique. La géographie régionale groupe les régions d'après des relations qui donnent à un territoire donné une certaine unité géographique; les frontières politiques n'ont rien de commun avec les régions naturelles. Il est vrai que l'on ne saurait faire complètement abstraction des frontières politiques, surtout si elles présentent un certain caractère de stabilité; mais ces faits sont du domaine de la géographie humaine. Chaque unité géographique est déterminée par la coexistence de certains agents qui collaborent pendant de longs siècles. Les frontières politiques varient fréquemment; elles ne peuvent pas détruire le long travail de la nature. Après des changements de frontières, le paysage reste le même, les mêmes relations géographiques continuent à subsister, les noms seuls changent.

Les nouvelles conditions de vie sociale qui résultent des changements qu'amènent les traités de paix tendent, il est vrai, à modifier

les peuples, c'est le seul domaine qui présente de sensibles changements ; mais, malgré tout, les frontières politiques ne sont pas en état de délimiter deux peuples. Deux peuples différents réunis sous un même régime réagissent autrement sur les mêmes agents. On en a la preuve en Suisse, où les mêmes lois sont interprétées autrement suivant la population qui doit les appliquer. D'autre part, on sait que même l'oppression séculaire de l'Empire ottoman n'a pu détruire les peuples balkaniques, quoique jadis ils ne fussent parvenus qu'à un faible degré de civilisation. Il serait absurde d'appeler les Belges des Allemands, si, par un hasard qui ne se réalisera heureusement pas, ils faisaient partie de l'Empire allemand, ou les Italiens du Tyrol des Autrichiens.

La géographie scolaire, comme science appliquée, suit trop lentement les progrès de la géographie scientifique. C'est pour cette raison qu'elle se base trop exclusivement sur des unités administratives plutôt que sur les unités géographiques. Il est vrai que ceci résulte d'une certaine difficulté de consulter la littérature du sujet, résultant du fait que les publications géographiques paraissent le plus souvent dans les revues des pays où se trouvent les régions étudiées. On est ainsi conduit à constituer de fausses unités administratives, en lieu et place des unités naturelles. Prenons la Suisse pour exemple. On parle toujours d'un Jura neuchâtelois, vaudois, bernois, bien qu'au point de vue géographique ces régions ne se distinguent pas l'une de l'autre. Aux examens, on interroge sur le canton de Berne, qui est situé dans les trois régions naturelles, bien qu'il soit plus scientifique de faire porter l'interrogation sur tel ou tel massif montagneux ou sur certaine vallée du Jura.

Je ne cherche pas à démontrer que les unités administratives doivent être complètement négligées par la géographie scolaire. L'école doit aussi apprendre aux élèves la vie pratique ; par conséquent, l'enseignement de la géographie doit leur fournir non seulement la science pure, mais aussi ces indications usuelles. Après l'étude des régions naturelles, il est bon de donner un aperçu politique et administratif des contrées décrites. Cette méthode d'enseignement a une grande valeur éducative. Elle contribuera à affaiblir l'esprit de clocher ; elle contribuera au développement d'un

patriotisme plus sain, parce que plus large. Cette méthode doit être aussi appliquée à l'enseignement de la géographie en ce qui concerne les pays étrangers. Elle permettra de comprendre la continuité de certaines régions naturelles qui se suivent à travers des Etats politiquement différents les uns des autres. Lorsqu'on parle des Alpes, par exemple, on ne pense guère qu'à la Suisse, tandis qu'elles passent, ou plutôt tandis que par les Alpes passent les frontières de l'Autriche, de la France et de l'Italie. Les régions situées au delà de la frontière orientale de la Suisse ne se distinguent pas de celles qui sont situées de notre côté ; mêmes montagnes, même population, même genre de vie. Voilà un exemple où la frontière politique traverse une région naturelle.

En apprenant la géographie, nous éprouvons volontiers le sentiment que de l'autre côté de la frontière se trouve un autre pays : l'Autriche, et pourtant cette région est peuplée par les mêmes Romanches, habitant les mêmes Alpes qu'en Suisse.

Voici un exemple du contraire : les frontières politiques embrassent diverses unités géographiques, donnant ainsi une fausse impression de la réalité : la Bohême absorbée dans l'Autriche. Je ne me base pas sur le principe ethnographique, bien que l'ensemble des conditions naturelles détermine les unités géographiques, favorables à la formation des noyaux ethnographiques.

L'idée de l'enseignement de la géographie d'après les régions naturelles n'est pas mienne. Elle est connue en France et en Allemagne et appliquée également dans l'enseignement scolaire privé en Pologne, où elle a été introduite par Nalkowski.

Voici comment ce géographe dispose les matières dans sa *Géographie raisonnée*¹, chapitre Europe :

Vue d'ensemble.

A. — Les embranchements de l'Europe :

a) Les embranchements méridionaux :

Péninsule balkanique ;

Péninsule apennine ;

Péninsule pyrénéenne.

b) Les embranchements nord-ouest :

¹ W. Nalkowski. *Geografja rozumowa*, 3me édition, Warszawa, 1907.

Iles britanniques ;
Péninsule du Jutland ;
Péninsule scandinave ;
Iles nordiques.

B. — Le tronçon continental de l'Europe :

a) Europe centrale :

Introduction (revue politique) ;
Alpes ;
Karpates et plaine de Hongrie ;
Les montagnes et les plaines de la France ;
Les montagnes et les plaines de l'Allemagne ;
Les versants septentrionaux des Karpates et la plaine
de Pologne.

b) Europe orientale :

La plaine de l'Europe orientale et les montagnes limi-
trophes.

Nous voyons qu'il suit les grandes régions naturelles de l'Europe ; la même idée sert aussi de base à de plus petites subdivisions. En Europe, il envisage non seulement le continent dans son ensemble, mais encore les îles, d'où le fait que la France est rangée dans l'Europe centrale. S'il consacre à la Pologne un certain nombre de pages, ce fait s'explique par la raison qu'il s'agit d'un livre polonais.

L'auteur ne laisse pas de côté les unités administratives, mais il les considère comme secondaires.

STANISLAS LENCEWICZ, *docteur ès sciences*

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Henri Otth.** — *Allocution prononcée au cimetière de Montoie.*
— François-Henri Otth naquit, le 4 janvier 1856, dans ces campagnes plantureuses qui, du pied du Jura, dévalent peu à peu jusqu'à l'extrémité occidentale du lac de Neuchâtel, au village de Giez, si bien caché dans ses arbres fruitiers. C'est là, dans l'une des plus douces contrées de notre canton, que, issu d'une famille bernoise venue de l'Oberland, il apprit à aimer le pays de Vaud. H. Otth se plaisait à rappeler certains traits de son humble enfance, soumise à une discipline familiale austère, vouée davantage aux travaux des champs qu'aux devoirs d'école. Intelligent, studieux, H. Otth réussit pourtant à vaincre les obstacles qui

semblaient devoir le tenir éloigné de l'École normale. Il y fut admis en 1873 et, au printemps 1876, il y obtint sans peine son brevet d'instituteur.

Deux mois après, il était déjà nommé régent à Poliez-le-Grand. C'est dans le voisinage de cette localité qu'Henri Otth rencontra la digne et tendre compagne avec laquelle il ne tarda pas à contracter une union conjugale qui, d'année en année, grandit en charme, en intimité, en force. — Nous comprenons la douleur de cette veuve qui a perdu un mari toujours si attentif et si dévoué, de ce fils et de cette fille qui pleurent celui qui les entouraient d'une si constante sollicitude. Ils peuvent être assurés que nous tous nous partageons leur deuil, parce que nous aussi nous aimions H. Otth comme un père ou un frère aîné.

Notre ami ne devait pas rester longtemps dans le Gros de Vaud. Un jour d'octobre 1878, il recevait l'avis d'avoir à se présenter le lendemain au Département de l'Instruction publique. Dans sa modestie, H. Otth était bien loin de se douter du but de cette sorte de citation. Il se demandait ce qu'il pouvait bien avoir fait pour la mériter. Oh, surprise! Il s'agissait de remplacer immédiatement le maître de calligraphie de l'École normale. H. Otth voulut d'abord se dérober. Après deux ou trois jours de réflexion, il répondit négativement. Puis il finit par céder aux instances de ses supérieurs.

On comprend les appréhensions du jeune régent. Il aurait affaire à des élèves à peine moins âgés que lui et dont quelques-uns avaient été ses condisciples! — Par son beau talent de calligraphe, par ses réelles aptitudes pédagogiques et surtout par son ascendant moral, H. Otth justifia pleinement la confiance qu'on avait mise en lui. Il ne tarda pas à se faire respecter et aimer de tous ses élèves. Et cette affection, ce respect, conquis à l'aurore de sa carrière, il les garda jusque sous ses cheveux blancs! Il fallait le voir dans les courses scolaires, toujours entouré d'un essaim de jeunes filles ou de jeunes garçons, pour se rendre compte de l'attrait que sa personnalité exerçait.

H. Otth gagna aussi bientôt la cordiale estime de ses collègues dans le professorat. Porté brusquement, à 22 ans, des fonctions de régent de campagne aux côtés des Guignard, des Lude, des Panchaud, il aurait pu concevoir quelque orgueil et prendre des allures prétentieuses ou compassées. — Non, il demeura modeste et simple. Jamais il ne renia ses origines; jamais il ne chercha à passer pour ce qu'il n'était pas. D'une étonnante égalité d'humeur, il resta toujours serviable, toujours prêt à s'effacer. Personne n'a jamais entendu tomber de sa bouche un mot méchant. Caractère jovial, il ne manquait pas d'esprit. En l'écoulant, nul ne se serait douté de son ascendance alémanique. Il avait le bon sens, la finesse, l'humour d'un vrai vaudois. A la salle des Maîtres, il aimait à conter quelque anecdote de chez nous et il ne reculait pas devant le mot du cru. Bref, on ne pouvait pas ne pas l'aimer!

Et ses qualités d'homme et de professeur, H. Otth ne les déploya pas seulement à l'École normale. Bien qu'il en fût devenu le secrétaire, il accepta encore des leçons au Collège scientifique, à l'École Vinet, à l'École supérieure de Villamont.

A côté de son activité professorale, il se chargea à domicile de nombreux travaux d'écriture: Que de diplômes de toute nature n'a-t-il pas calligraphiés! Et il apportait à ce labeur ingrat tous ses soins scrupuleux, tout le respect de

son art, toute sa conscience. Il restait des nuits entières, la plume à la main plutôt que de livrer un travail qui fût dans la moindre de ses parties une œuvre bâclée. A ce régime, les constitutions les plus robustes ne sauraient résister longtemps.

Il y a une douzaine d'années, notre ami fut brusquement terrassé par le surmenage. Un repos complet le remit bientôt sur pied. Il renonça à ses leçons au Collège scientifique, conserva les autres et parut avoir retrouvé tout son entrain.

Le 24 avril dernier, entouré de ses camarades de classe, il présidait le quarantième anniversaire de son brevet. Cette réunion amicale, réussie à tous égards, lui avait procuré une joie intense et il se réjouissait d'une nouvelle rencontre. Nous, ses collègues de l'École normale, nous attendions avec impatience de pouvoir célébrer en 1918 le quarantième anniversaire de son entrée dans notre corps enseignant. Hélas ! A la rentrée d'automne, il nous parut moins gai que d'habitude. Il avait dû accomplir, à la fin de juillet, un travail considérable et pressant. Les vacances ne l'avaient pas complètement remis de ce gros effort. Avec sa régularité coutumière, il donna quand même ses leçons. Soudain, mercredi passé, au milieu d'une heure, il fut pris d'étouffements. Stoïquement, il se raidit contre la douleur jusqu'à ce que le timbre sonnât. Puis il regagna péniblement sa demeure. Nul ne pensait alors qu'il n'en ressortirait plus que pour descendre ici.

Quand, lundi matin, nous apprîmes sa mort, nous fûmes tous consternés. Cependant, c'est pour nous une consolation de penser que notre ami est tombé en pleine activité. Il aurait tant souffert s'il avait dû renoncer au travail qu'il aimait. H. Otth est mort à la tâche, comme le soldat meurt au combat. H. Otth est tombé au champ d'honneur ! Cette expression ne me paraît pas déplacée, car la carrière de l'enseignement est bien une lutte, une âpre et noble lutte, pour la victoire de la lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal. Ce bon combat, H. Otth l'a soutenu jusqu'au bout et il est mort comme il désirait mourir, sans connaître les infirmités de la vieillesse.

Ce fut pour nous aussi une consolation d'apprendre que, grâce à la piété aussi profonde que peu démonstrative, qui constituait le fond même de sa riche nature, il a pu regarder la mort en face et partir comme il a vécu : dans l'obéissance et dans la sérénité.

Adieu, cher ami, tu n'es pas mort pour nous : tu garderas une place à part dans le cœur de tous ceux qui t'ont connu, de tous ceux qui t'ont aimé. Tu demeureras devant nos yeux comme un exemple de simplicité, de loyauté, d'obéissance joyeuse au devoir, d'inaltérable bonté.

Tu te reposes maintenant de tes travaux, mais tes œuvres, si modestes qu'elles fussent à tes yeux, te suivront. Merci de ce que tu as été, de ce que tu as fait pour ton pays, pour ta famille et pour nous, merci et au revoir !

J. SAVARY.

*** **Augmentations.** — A *Cuarny*, 250 fr. à l'instituteur et 100 fr. à l'institutrice.

Saint-Livres, 100 fr. et 50 fr.

Bex, 300 fr. au maître primaire supérieur, 200 fr. aux autres instituteurs et 150 fr. aux institutrices.

La Sarraz, à part l'allocation de 100 fr. signalée dans le dernier numéro de ce journal, une augmentation de 300 fr. au maître primaire supérieur.

Echallens devient un fait accompli : 100 fr. et 50 fr. pour 1916. A partir de 1917, deux augmentations de 100 fr. aux instituteurs et de 50 fr. aux institutrices qui auront trois et cinq ans d'enseignement dans la commune. — L. G.

***** Escherins sur Lutry.** — *Un anniversaire.* — Dans cet heureux petit hameau, le collège a fêté, le 1^{er} septembre, le trentième anniversaire d'enseignement de M. et M^{me} Moillen, l'un comme instituteur, l'autre comme maîtresse d'ouvrages. A cette occasion, les élèves avaient décoré la classe. Aussi, grande fut la surprise de l'instituteur, qui trouva sa classe toute fleurie. Après les félicitations et les vœux, les chants et les poésies se succédèrent avec entrain. Puis, une collation, offerte par la famille de l'instituteur fut grandement appréciée par les élèves. En souvenir de cette journée, les élèves ont remis un fauteuil à leur maître. Nous espérons que M. et M^{me} Moillen vivront encore de longs et heureux jours. Leur belle carrière, toute de devoir, méritait la reconnaissance des habitants du hameau.

***** Reconnaissance.** — M. E. Perroud, qui quitte *Oppens* pour se rendre à Vevey où il vient d'être nommé, a été l'objet, avant son départ, d'une touchante cérémonie. Les autorités d'Oppens lui ont remis une belle montre en or, gravée, comme souvenir et en témoignage des quinze années d'enseignement dans la commune où il a su se faire aimer et apprécier.

Ces marques d'attachement et d'affection sont bonnes à signaler. — L. G.

NEUCHÂTEL. — Traitements. — En date du 7 juillet, le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise a adressé deux lettres : l'une à Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique, lui demandant de vouloir bien intervenir auprès des communes neuchâteloises qui n'ont encore accordé aucune augmentation de traitement à leur personnel de l'enseignement primaire, l'autre au Conseil d'Etat, priant cette autorité de vouloir bien, par voie de décret, porter le traitement initial des institutrices de fr. 1200 à fr. 1500 ; cette deuxième demande était la mise à exécution d'une résolution votée par la Société pédagogique, lors de sa réunion trisannuelle de juin, au Locle.

Ces deux demandes ont reçu, de la part de l'autorité exécutive cantonale, un accueil des plus sympathiques. Voici, au sujet de la première, la circulaire adressée aux communes par le Conseil d'Etat.

* * *

« Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel aux autorités communales neuchâteloises :

Monsieur le Président et Messieurs,

Pour répondre aux vœux formulés de divers côtés, et en particulier pour donner suite à une demande que nous adresse la Société pédagogique neuchâteloise, nous venons soumettre à votre appréciation la situation dans laquelle le renchérissement de la vie place bon nombre de nos instituteurs et surtout de nos institutrices.

Un certain nombre de communes ont pris d'elles-mêmes la résolution d'accorder à leur personnel enseignant soit une augmentation de leur traitement initial, soit une haute paie communale, ou même les deux.

Nous vous donnons ci-joint le tableau des communes qui ont déjà accordé l'augmentation du traitement de leur corps enseignant, en vous priant d'examiner avec bienveillance cette question qui préoccupe aussi l'Etat. Ce dernier espère que le vote des lois fiscales lui permettra de donner pour sa part une certaine satisfaction à cette légitime revendication.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,
Dr PETTAVEL.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Chancelier,
PERRIN. »

A la suite de démarches faites déjà avant la guerre par la Société pédagogique, bon nombre de communes avaient voté des augmentations :

- 12 communes avaient élevé le traitement initial,
- 12 » » créé une haute paie communale,
- 7 » » élevé le traitement initial et établi une haute paie.

Ces élévations ont varié de fr. 100 à fr. 360. Quant aux hautes paies, les systèmes sont assez différents d'une commune à l'autre.

Jusqu'au moment de l'envoi de la circulaire du Conseil d'Etat, il restait 32 communes neuchâteloises qui n'avaient encore fait aucune amélioration de traitement. Nous ne doutons pas que ces dernières auront toutes à cœur de faciliter la situation matérielle de leur personnel enseignant, dans ces temps si difficiles.

Traitements initiaux des institutrices. — Dans la lettre du Conseil d'Etat à la Société pédagogique, nous relevons avec une vive satisfaction ce qui suit :

« En ce qui concerne la lettre adressée au Conseil d'Etat, dans laquelle vous demandez de porter à fr. 1500 le traitement initial des institutrices, nous vous informons que le Conseil d'Etat unanime envisage que le traitement actuel des institutrices, soit fr. 1200, est absolument insuffisant et qu'il est nécessaire d'arriver à une augmentation dans le plus bref délai possible.

Toutefois la situation financière de l'Etat ne nous permet pas de présenter au Grand Conseil une révision de l'article 110 de la loi primaire, avant que le peuple neuchâtelois ait bien voulu fournir à la république les ressources qui lui sont indispensables. »

Nous souhaitons aussi de tout cœur que le peuple neuchâtelois accorde à son gouvernement les ressources indispensables en acceptant les lois fiscales qui lui seront prochainement soumises. Et puissent bientôt aussi Mesdames les institutrices, obtenir un traitement suffisant.

Les premiers jalons sont posés, ayons bon espoir !

H.-L. GÉDET.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La poudre aux yeux.

L'autre jour, je suis allé voir la classe du hameau des Rochettes. Elle est dirigée, depuis une année environ, par un jeune instituteur plein de bonne volonté, mais manquant encore un peu d'expérience. Son désir — désir bien légitime — est de voir sa classe tenir le premier rang pour l'orthographe.

Quand je suis entré, l'instituteur faisait une dictée au degré supérieur. Je le priai de continuer sa leçon, et, tandis que j'examinais les cahiers d'écriture des petits, j'entendis le jeune maître prononcer, de la manière suivante, les phrases qu'il dictait :

« Une brise moll—lle souff—fle ; on voit ondulère les blés, on entend bourdonnère les insectes ; une longue fi—le de charr—rrett—ttes, etc. »

Lorsque la dictée fut finie, je m'approchai et je constatai que les élèves n'avaient pas mis un seul signe de ponctuation.

« Je vais relire, dit l'instituteur. Attention ! »

Il commença sa lecture, et, chaque fois qu'il s'arrêtait, les élèves plaçaient une virgule. Si la pose était plus longue, ils inscrivaient un point-virgule et ainsi de suite jusqu'au point final.

Lorsque la classe fut terminée, je demandai à l'instituteur :

— Pourquoi avez-vous prononcé, en dictant : *une brise moll—lle souff—fle* ?

— Oh ! me répondit-il, si je ne l'avais pas fait, plusieurs enfants n'auraient mis qu'un *l* à molle et qu'un *f* à souffle.

— C'est probablement pour le même motif que vous avez dit : *on voit ondulère les blés, on entend bourdonnère les insectes* ?

— Sans doute ! Ils ont tellement de peine à distinguer l'infinitif du participe passé que je suis obligé de faire sonner le *r* de l'infinitif.

— Je comprends alors pourquoi vous avez dit *fi—le, charr—rrett—tte*.

— Evidemment. Si l'on veut qu'ils fassent peu de fautes, il faut dicter très distinctement.

— Et la ponctuation ? Comment font-ils pour l'écrire ?

— Lorsque je m'arrête le temps de compter *un*, c'est preuve qu'il faut mettre *une virgule*. Si je m'arrête plus longtemps, c'est un *point-virgule*. Un arrêt prolongé indique *le point*. Ainsi faisant, j'évite les fautes de ponctuation.

J'étais abasourdi. L'instituteur prit mon ahurissement pour de l'admiration.

« Il faut savoir s'y prendre, me dit-il d'un air suffisant. »

Cette fois la mesure était comblée. J'éclatai.

« Mais malheureux ! ne comprenez-vous pas que vous faites fausse route ? Sous prétexte d'éviter quelques fautes, vous empêchez à vos élèves d'apprendre l'orthographe. Que feront-ils lorsqu'ils seront livrés à eux-mêmes ? Vous vouez à un échec certain ceux qui devront subir un examen dans lequel la dictée sera faite par quelqu'un d'autre que par vous.

» Sans vous en douter, vous imitez ces mères qui font tout le travail de la

maison et qui s'étonnent ensuite de ce que leurs filles ne sachent rien faire. Vous ressemblez à ce caporal qui nettoyait lui-même les fusils de ses soldats et qui était tout fier parce qu'on le félicitait sur la propreté des armes de ses hommes.

» Comprenez donc qu'il ne faut pas travailler pour le résultat *immédiat*, mais pour *l'avenir*. Il ne s'agit pas uniquement d'obtenir une excellente moyenne de dictée, mais de faire en sorte que les enfants possèdent une bonne orthographe lorsqu'ils auront quitté l'école.

» C'est à vous de leur apprendre que *mou* fait au féminin *molle*, que *souffle* prend *ff*, qu'il y a une différence entre *file* et *fille*, que tous les dérivés de *char* doublent la lettre *r*, sauf *chariot*. Ils doivent arriver à écrire ces mots exactement sans que vous soyez obligé de les dicter d'une façon ridicule.

» Vous me dites qu'ils ont de la peine à distinguer l'infinitif du participe passé. Cela ne m'étonne pas, mais apprenez-leur donc que, lorsque deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif! Cela vaudra mieux que de prononcer **volère**, **bourdonnère**, ce qui n'est ni juste, ni beau.

» De même, enseignez-leur les principes essentiels de la ponctuation. Dites-leur qu'on met une virgule entre les termes d'une énumération ou après une inversion, et non pas *lorsque vous vous arrêtez le temps de compter* : un. Chacun ponctue un peu à sa manière; tout ce que l'on demande, c'est que cela soit fait d'une façon logique.

» Voilà bientôt trente ans que je fais partie de la Commission scolaire et que je visite les nombreuses classes de notre grande commune. J'ai vu bien des gens et beaucoup de choses. C'est pourquoi, mon jeune ami, je me permets de vous donner les conseils suivants : « Ne cherchez jamais à jeter de la poudre aux » yeux. Soyez, en toute occasion, juste, honnête et loyal. Travaillez, non pas » pour une note qui s'inscrit dans le tableau d'examen, mais en vue du dévelop- » pement futur de vos élèves. Ainsi seulement, vous ferez une œuvre utile et » durable. »

LE VIEUX PRÉSIDENT.

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

L'abeille.

(D'après le manuel de P. Jaccard et P. Henchoz.)

L'abeille fait le miel; c'est un *insecte* utile. Son *corps* se compose de trois parties : la *tête*, le *thorax*, l'*abdomen*.

1° La *tête* est petite; elle porte trois petits *yeux* ronds sur le front et deux grands yeux à *facettes* de chaque côté de la tête. Elle a deux *antennes* pour entendre, pour toucher et pour sentir le parfum des fleurs. Elle possède encore une trompe pour puiser le nectar des fleurs.

2° Le *thorax* est plus grand que la tête. Il est entouré d'une enveloppe cornée et dure qui lui donne une grande solidité. Il porte les pattes et les ailes.

L'abeille a trois paires de pattes; elles sont couvertes de petits poils qui en font de véritables brosses pour récolter le *pollen*. Elles sont articulées. Elles sont terminées par des petits crochets qui lui permettent de se fixer rapidement.

Les pattes de derrière ont des *corbeilles* ou creux pour emmagasiner le pollen au cours de la récolte.

L'abeille a deux paires d'ailes : une grande et une petite. Au moment du vol, les petites ailes, qui sont en arrière, viennent se crocher aux grandes et forment ainsi une seule grande aile de chaque côté. Pour pénétrer dans les fleurs, les ailes se décrochent et se replient l'une sous l'autre.

Les ailes sont formées d'une peau ou *membrane*, fine et transparente, soutenue par des *nervures* creuses. Elles soutiennent le corps pendant le vol et battent très rapidement, de 400 à 500 fois par seconde. C'est ce qui produit le bourdonnement.

3° L'*abdomen* est la partie la plus grosse du corps de l'abeille. Il est formé d'*anneaux élastiques* qui peuvent s'écarter ou se rapprocher suivant les besoins. L'extrémité porte le *dard* ou aiguillon et la *glande à venin* qui sont ses moyens de défense et qu'elle peut mouvoir dans toutes les directions. L'abdomen porte encore les glandes qui sécrètent la cire.

Les trois parties du corps de l'abeille sont séparées l'une de l'autre par un étranglement, ce qui lui donne une grande liberté de mouvement.

Organisation sociale des abeilles.

Chaque ruche renferme trois sortes d'abeilles : les *ouvrières*, les *faux-bourdons*, la *reine*.

Les *ouvrières* sont les plus petites et les plus nombreuses. Elles sont de vingt à cent mille par ruche. Ce sont elles qui font tout le travail. Elles nettoient la ruche, elles construisent les rayons, elles font le miel et la cire, elles élèvent les petits, elles approvisionnent la ruche pour l'hiver. Elles vivent durant cinq ou six semaines.

Les *faux-bourdons* sont les plus gros habitants de la ruche. Ce sont les abeilles mâles. Il y en a plusieurs centaines par ruche. Ils ne travaillent pas. Ils n'ont ni trompe pour puiser le nectar, ni corbeilles pour récolter le pollen, ni glandes à cire. Ils n'ont pas même de dard pour se défendre. Ils mangent beaucoup de miel ; à cause de cela, les ouvrières les chassent et les tuent à coups d'aiguillon à la fin de l'été.

La *reine* est plus grosse que les ouvrières. C'est l'abeille femelle. Son abdomen est allongé. Il y en a ordinairement une seule par ruche. Son seul travail est de pondre les œufs. Elle en pond de trois à quatre mille par jour pendant plusieurs semaines. Elle a un dard puissant, mais ne possède ni trompe, ni corbeille à pollen, ni glandes à cire. La reine est la mère et la maîtresse de toute la ruche. Les ouvrières l'aiment, la respectent, lui obéissent.

Les jeunes abeilles.

Les œufs déposés par la reine dans les cellules éclosent au bout de trois jours. Il en sort une *larve* semblable à un petit ver blanc. Cette larve est nourrie par les ouvrières : elle grossit et remplit la cellule. A ce moment les ouvrières ferment les cellules par un petit couvercle de cire. La larve se transforme en *nympe*, puis en *insecte*. Au bout de vingt et un jours, la jeune abeille ronge le couvercle de cire et sort de sa prison.

Les cellules qui renferment les faux-bourdons sont plus grosses que celles qui renferment les ouvrières. Les cellules où naissent les reines sont peu nombreuses.

Elles sont situées sur les bords des rayons et elles ressemblent à un petit tonneau.

Essaimage.

Lorsque le nombre des abeilles d'une ruche devient trop considérable ou que la nourriture vient à manquer, une partie des abeilles quitte la ruche sous la conduite de la reine ; elles forment un *essaim* et cette sortie s'appelle l'*essaimage*.

L'essaim va, le plus souvent, se poser sur une branche d'arbre. Il a la forme d'une énorme grappe. On le recueille dans une ruche et une nouvelle colonie est ainsi fondée.

Les abeilles qui restent dans l'ancienne ruche choisissent une nouvelle reine parmi celles qui viennent d'éclorre. Quand deux reines naissent en même temps, elles se battent avec acharnement, jusqu'à la mort de l'une d'entre elles. Celle qui reste prend immédiatement son rôle de maîtresse de la ruche.

L'apiculteur.

L'*apiculteur* est celui qui s'occupe de l'élevage des abeilles. Son but est de favoriser la plus grande production de miel possible. Pour y arriver, il placera le rucher dans un endroit où abondent les fleurs les plus riches en nectar. Il fournira aussi aux abeilles des plaques de cire gaufrées où la base des alvéoles est marquée en creux et qui sont fixées sur des cadres de bois. Les abeilles n'ayant pas à sécréter et à travailler la cire, produisent une plus grande quantité de miel. Lorsque les réserves de miel faites par les ouvrières pour l'hiver ne sont pas suffisantes, il leur donne un mélange de miel et de sirop de sucre.

Pendant une année favorable, un bon apiculteur peut récolter de vingt-cinq à quarante kilogrammes de miel par ruche.

La science de l'élevage des abeilles est l'*apiculture*.

Le miel.

Le miel est un excellent aliment. Il a une couleur jaune plus ou moins foncée. Il est sucré et a une saveur particulière. Il a la consistance d'un sirop épais. On l'achète en *rayons* ou *coulé*. Le miel en rayons est celui qui est contenu dans les cellules de cire. Le miel coulé a été extrait des cellules de façon à conserver la cire et les cellules intactes. On le récolte pendant les mois de mai, juin, juillet et août. Sa qualité dépend des fleurs qu'ont visitées les abeilles. On le consomme à l'état naturel. On le fait entrer dans la préparation de plusieurs friandises. Il est aussi employé en pharmacie.

M. PANCHAUD.

RÉDACTION (Suite).

IV

Sujets spéciaux.

a) Reçu.

Je déclare avoir reçu de M. Charles Mairet, horloger à Sonvillier, la somme de cinquante francs (fr. 50) en paiement des 3 stères de bois de sapin que je lui ai fournis en juin dernier.

Saint-Imier, 23 septembre 1916.

P. CHAPUIS.

b) Cédule.

Je reconnais devoir à M. Jean Corthésy, négociant à Moudon, la somme de deux mille francs (fr. 2000) que j'ai reçue de lui en espèces et à titre de prêt.

Je m'engage à lui en payer chaque année l'intérêt au 5 % l'an, et à rembourser la dite somme à requête, moyennant un avertissement de 3 mois.

A défaut de paiement d'intérêt dans les deux mois qui suivent l'échéance annuelle, soit le 23 septembre, le taux d'intérêt sera élevé de 1/2 %.

Ainsi fait à Moudon, le 23 septembre 1916.

P. CÉRÉSOLE.

c) Certificat.

Je déclare que Jules Bernard, fils de Samuel, né le 16 janvier 1895, a travaillé chez moi pendant 3 ans comme comptable.

J. Bernard est un jeune homme honnête, actif et intelligent, auquel je me fais un devoir et un plaisir de donner ici un témoignage de complète satisfaction et que je recommande vivement à toutes les personnes qui pourront être appelées à utiliser ses services.

Colombier, le 23 septembre 1916.

J. MIÉVILLE.

d) Offre de vente d'un terrain.

On offre à vendre, de gré à gré, un terrain en nature de jardin, mesurant 4 a. 50 ca. et situé dans le ressort communal de Neuchâtel, au quartier dit « des Valangines ». Il est bien exposé et d'un bon rapport; il pourrait être, vu sa situation, employé comme terrain à bâtir.

S'adresser pour le visiter et prendre connaissance des conditions de vente à M. Droz, notaire à Neuchâtel.

(A. GRANDJEAN.)

COMPTABILITÉ

3. Note d'un marchand de combustible.

Le marchand de combustible, Félix Rod, a fourni à M. Eynard, le 10 septembre 1915 :

4 1/2 s. de sapin à fr. 15 le s.; 9 s. de hêtre à fr. 18,25 le s.; 150 fagots à fr. 18 le 100; 1675 kg. de houille à fr. 64 la t.; 920 kg. de coke à fr. 7 le q.; 240 kg. de briquettes à fr. 60 la t.

Etablissez la note et acquittez-la.

Monsieur Eynard à Félix Rod						Doit
1915						F. C.
Septembre 10	Sapin	4 1/2	s.	à fr. 15	le s.	67,50
	Hêtre	9	s.	à fr. 18,25	le s.	164,25
	Fagots	150		à fr. 18	le cent	27,—
	Houille	1675	kg.	à fr. 64	la t.	107,20
	Coke	920	kg.	à fr. 7	le q.	64,40
	Briquettes	240	kg.	à fr. 60	la t.	14,40
Total						Fr. 444,75

Acquitté, le 10 septembre 1915.

FÉLIX ROD.

(F. MEYER.)

GÉOGRAPHIE

En Islande ¹.

Chaque été la terre de glace et de feu attirait, avant la guerre, de nombreux visiteurs venus de toutes les parties du monde civilisé. Et pourtant cette île perdue dans l'océan Atlantique boréal, égale en surface à deux fois et demie la Suisse, n'est pas une contrée bien hospitalière. Son climat rude, à l'ouest surtout, la rendrait inhabitable si l'influence du Gulfstream ne venait en atténuer les fâcheux effets. L'absence de forêts prive les habitants du combustible si nécessaire pendant les longs mois d'un hiver toujours rigoureux; aussi en est-on réduit aujourd'hui encore, dans cette possession danoise de 85 000 habitants, à recueillir le bois que les courants marins amènent sur le rivage. Mais la nature y a semé à profusion ses merveilles, et quand ils ne verraient que les côtes escarpées où trônent de vastes terrasses de basalte, les cimes neigeuses aux glaciers étincelants, les torrents qui mugissent, la petite mais charmante cité de Reykiavik, chef-lieu de l'Islande, les touristes n'auraient certes pas perdu leurs peines. Ceux qui ont le loisir de séjourner quelque temps dans l'île visitent le grand geyser, l'Hécla, le lac des Moustiques avec ses incomparables effets de lune. Les voyageurs que les obstacles n'effraient pas se font une gloire de pénétrer au cœur du pays, dans la Haute Islande. Les difficultés commencent quand on a perdu les traces de toute population humaine. Il faut transporter les vivres, les bagages au moyen de petits chevaux, très dociles et endurants, dans des régions où l'herbe est fort rare; ces oasis sont souvent éloignées les unes des autres d'une journée de chemin. On comprend que le ravitaillement de grandes caravanes complique beaucoup le voyage. Puis l'état de l'atmosphère est inconstant, la température subit de brusques écarts; les oscillations du thermomètre peuvent aller en vingt-quatre heures de -10 à $+27^{\circ}$ centigrades. En général, la neige ne disparaît complètement que de la fin de juin au commencement de septembre; vers la même époque surviennent volontiers d'épais brouillards, des pluies continuelles.

L'Islande est constituée par un énorme plateau de lave; son aspect est celui que présenteraient les Alpes baignées par la mer jusqu'à 500 mètres au-dessus des neiges persistantes. Ce plateau s'appuie sur des massifs montagneux qui se dressent sur tout le pourtour de l'île. D'intrépides grimpeurs en ont maintes fois gravi les flancs couverts de neige et de glace. L'un des plus imposants massifs est le *Vatnajökull* dont l'étendue est de 8000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près le cinquième de la Suisse; le plus haut sommet, l'*Oeräfa*, renferme un volcan actif à près de 2000 m. d'altitude. Au nord se trouve le *Dyngjufjöll* avec l'*Askja* dans lequel s'ouvrit en 1875 un cratère vomissant de la pierre ponce au lieu de lave. Du *Vatnajökull* à l'Hécla toute la chaîne est volcanique; les forces souterraines y ont causé depuis quarante ans des ravages considérables. La boue volcanique contient du soufre et de nombreux fragments d'obsidienne.

A part ses glaciers et ses volcans, l'Islande offre d'autres spectacles dignes d'intérêt, en particulier les fameux geysers ou sources d'eau chaude jaillissante. Elles

¹ D'après *Am häuslichen Herd*, Schweizerische illustrierte Monatschrift.

entretiennent la verdure des oasis où pépient, gazouillent, chantent les oiseaux ; là volent coléoptères et moustiques : la vie déborde malgré la solitude qu'enveloppent les blocs glacés. On entre dans une région peu connue, qui diffère sensiblement des autres. Le regard s'étend sur une mer de lave dont la matière revêt toutes les formes : pierres plates, pointues, percées ; rocs déchiquetés, agglomérés, se dressant comme d'énormes piliers. Au premier abord, on éprouve un sentiment de tristesse dans cette nature morte ; mais vienne un rayon éclairer la masse, ce sont alors des jeux de lumière, des reflets chatoyants qui vont mourir dans l'ombre du crépuscule. Les interstices du roc remplis de sable abritent quelques plantes chétives ; les jeunes tiges de l'avoine allèchent les chevaux ; de petites touffes de silène acaule reposent l'œil, des mousses et des lichens recouvrent, par places, la sombre lave. De rares quadrupèdes foulent ce champ immense, et encore n'est-ce qu'en passant, comme le renard bleu, qui semble reconnaître ici les limites de son royaume ; un renne, de temps à autre, marque sa piste. Au-dessus du champ de lave, un aigle, un faucon, un corbeau, une oie s'élancent à tire d'aile vers une contrée plus fortunée. Ce « Désert des Malfaitteurs », comme on l'appelle quelquefois, est pourtant le paradis des géologues, car dans ses formes variées comme c'est ici le cas, le volcanisme peut rarement être mieux observé. Sur le haut plateau, l'effet du vent est visible comme nulle part ailleurs ; les roches de tuf sont ciselées en pointes, en figures des plus bizarres. Les ouragans soulèvent en tourbillons le sable fin qui s'en va, à plusieurs centaines de mètres de hauteur, former des nuages d'un brun rougeâtre.

L'époque de la fonte des neiges fait également impression ; sèche et polie, la lave brille au soleil, l'eau de fusion s'infiltre dans la roche perméable pour reparaitre plus loin sous forme de sources puissantes, rivières et lacs cristallins. Et la neige continue à fondre. Au bout de quelques jours, on a sous les yeux une véritable mer et, à mesure que l'eau diminuera par l'évaporation, une épaisse couche de limon sera mise à découvert. Mais déjà le court été a disparu, les ruisseaux taisent leur murmure ; les torrents sont taris ; finies les jolies cascades ! La glace a de nouveau tout figé dans son inflexible raideur : le froid et la neige entendent seuls régner dans ces parages qui resteront de longs mois durant vierges de pas humains.

L. BOUQUET.

VARIÉTÉ

L'esprit de nos petits.

La maîtresse : Qu'est-ce que c'est qu'un poulain ?

L'élève : Un petit poulet.

La maîtresse : Que fait le matelot ?

L'élève : Il fait des matelas.

Dans une course d'école, le petit Louis voit pour la première fois des bateaux à vapeur.

— Mademoiselle ! mademoiselle ! regardez donc : des maisons qui se baignent !

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH^{LES} MESSAZ** TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies



MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 | ⁰ au comptant
| ⁰ aux instituteurs
de la S.V.P.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E.U.A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>
	<i>TURIN</i>	<i>PANAMA</i>	
	<i>1911</i>	<i>1915</i>	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

F **ŒTISCH** **F** **RÈRES**
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE



L'ÉDUCATEUR

(-ÉDUCATEUR - ET - ÉCOLE - REQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Éditeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Enseignement primaire.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :
INSTITUTEURS : MM. Chamot, Marius, à Etagnières. — Tacheron, Jules, à Montagny.

INSTITUTRICES : Mlles Pelichet, Juliette, à Chavornay. — RoCHAT Eveline, à Gryon. — Blanchoud, Emma, à La Mauguettaz (Yvonand). — Messaz, Marguerite, aux Moulins (Château-d'OEx).

Enseignement secondaire.

Collège de Bex. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement des mathématiques, des sciences physiques et naturelles et, cas échéant, d'autres branches du programme.

Traitement. 3200 fr. par an.

Entrée en fonctions à fixer d'entente avec les autorités communales.

Adresser les inscriptions avec un curriculum vitae, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 7 octobre, à 6 heures du soir.

Ecoles normales. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de calligraphie.

Renseignements auprès du directeur.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 7 octobre, à 6 heures du soir.

Ecole nouvelle Glarisegg

Steckborn, Thurgovie cherche pour de suite professeur interne pour français et italien.

Zag. C. 1524

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

QUELQUES LIVRES NOUVEAUX :

L'armée de la guerre, par le *Capitaine Z.*, in-18°. 3 fr. 50

Quelques livres émergent réellement de la mer de papier imprimé qui monte de la guerre... en voilà un ! Un maître livre qui a le plus grand retentissement en France : « J'ignore absolument le nom de l'officier qui est l'auteur de *L'Armée de la guerre* et qui signe modestement Capitaine Z. Mais il a écrit, entre ses combats, un livre remarquable, plein de feu, de maîtrise et de réalité, un livre qui suffit à classer son homme. Ce livre, je l'ai lu deux fois : la première avec entrainement, saisi par l'accent de sincérité qui s'en dégage, la seconde avec une curiosité critique, cherchant à démêler les raisons de mon intérêt passionné ; cette fois, ça y est, nous sommes transportés dans l'âme héroïque et complexe d'un de ceux qui ont sauvé le pays. Nous entendons une voix franche et forte, chargée d'expérience, de douleur, de pitié, de volonté et d'espoir, une voix mâle et quelquefois âpre, singulièrement convaincante. »

LÉON DAUDET.

La conclusion de ce livre si vivant a trait à la durée de la guerre. L'auteur se demande « jusqu'à quel moment la guerre doit être prolongée » et sa réponse intéresse non seulement les Français et les belligérants, en général, mais aussi les neutres dont nous sommes. Elle éclaire splendidement la mentalité actuelle de l'armée du peuple voisin qui veut de toute sa volonté se délivrer — et nous délivrer en même temps — du cauchemar de l'impérialisme allemand.

Méditations dans la tranchée, par le *Lieutenant R...*, in-18° 3 fr. 50

« A mes fils, pour qu'ils soient, quand ils auront grandi, des hommes d'honneur, forts, libres et braves », telle est la dédicace de ce livre de penseur et de soldat, franc et simple, profond et vrai. On ne pourra le lire sans une religieuse émotion. Le Devoir, l'Honneur, la Patrie, la Gloire, la Force, la Bravoure sont les titres des principaux chapitres de cet ouvrage, d'une exceptionnelle élévation morale. Mais il n'y a pas là que des dissertations et des tirades, ce sont des pages sobres et des remarques rapides, des traits vifs et nets, une solide gaieté qui ajoutent encore au charme émouvant de ce livre sincère qui révèle une âme et une pensée françaises au plus haut point ; un beau livre en vérité, un livre puissant !

Feuille de route d'un mobilisé, par *Stéphane Lauzanne*, in-16°. 3 fr. 50

Voici l'œuvre d'un journaliste-soldat.

M. Stéphane Lauzanne a été un soldat de la première heure. Il a été sur le champ de bataille de l'Ourcq et dans les tranchées de Verdun, il a recueilli les récits des défenseurs de l'Yser et des assaillants d'Artois. Et il a ramassé dans une série de tableaux, extraordinairement vivants et émouvants, toutes les tragédies — et parfois les comédies — dont il a été le témoin.

Les *Feuilles de route d'un mobilisé* sont de magnifiques instantanés de guerre.

Le Lieutenant Demianof. Récits de guerre 1914-1915, par le *Comte Alexis Tolstoï*. Traduction et Préface de *Serge Persky*, in-18°. 3 fr. 50

Voici le premier ouvrage qui fasse connaître en France, par la plume d'un des maîtres de la littérature russe d'aujourd'hui, les luttes héroïques et sanglantes que soutient depuis si longtemps déjà, avec tant d'acharnement et de ténacité, l'admirable armée russe.

Le comte Alexis Tolstoï a suivi les combattants russes partout, en Galicie et au Caucase, et de sa vie au front, il a rapporté des pages d'observations et de fictions d'un intérêt poignant.

Catalogue général des ouvrages en magasin. (Rubrique spéciale : *Les livres de la guerre.*) Nouvelle édition franco sur demande.